

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 11-14 octobre 2004

Bureau du Conseil d'administration

Président:	M. Miguel Barreto (Pérou)
Vice-Président:	S.E. M. Poul Skytte Christoffersen (Danemark)
Membre:	M. Nasreddine Rimouche (Algérie)
Membre:	Mme Nasrin Akhter (Bangladesh)
Membre:	M. Milan Paksi (Slovaquie)
Rapporteur:	M. Patrick Saint-Hilaire (Haïti)

DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA TROISIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2004 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2004/15
14 octobre 2004
ORIGINAL: FRANÇAIS

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIERES

	Page
Adoption de l'ordre du jour	1
Désignation du Rapporteur	1
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2004/EB.3/1 Questions stratégiques actuelles et futures	1
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
2004/EB.3/2 Le PAM et les filets de sécurité appuyés par l'aide alimentaire: concepts, expériences, programmes possibles à l'avenir	1
2004/EB.3/3 Renforcement des capacités nationales et régionales	2
2004/EB.3/4 De nouveaux partenariats pour répondre à de nouveaux besoins—élargissement de la base de donateurs du PAM	3
2004/EB.3/5 Programmes d'alimentation scolaire: situation actuelle	4
2004/EB.3/6 Renforcement de l'évaluation des besoins d'urgence: progrès accomplis et plan d'exécution	4
2004/EB.3/7 Synthèse des politiques générales du PAM: version mise à jour (octobre 2004)	4
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2004/EB.3/8 Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion	4
2004/EB.3/9 Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes	5
2004/EB.3/10 Situation actuelle du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2004–2005	5
RAPPORTS D'ÉVALUATION	
2004/EB.3/11 Rapport résumé d'évaluation de l'opération d'urgence régionale au Sahel (10249.0)	5
2004/EB.3/12 Rapport résumé de l'évaluation du portefeuille des opérations de secours en Érythrée	5
2004/EB.3/13 Rapport résumé de l'évaluation de l'intervention prolongée de secours et de redressement dans la Région côtière de l'Afrique de l'Ouest (Guinée, Libéria et Sierra Leone)—IPSR 10064.0, 10064.1 et 10064.2	5
2004/EB.3/14 Rapport résumé de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Rwanda	6
2004/EB.3/15 Rapport résumé de l'évaluation de l'opération d'urgence au Soudan	6
2004/EB.3/16 Note d'information sur l'évaluation de l'unité de base de l'UNJLC	6
QUESTIONS OPÉRATIONNELLES	
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST	
2004/EB.3/17 Programme de pays—Sierra Leone 10333.0 (2005–2007)	6
2004/EB.3/18 Projet de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation—République centrafricaine 10361.0	6
2004/EB.3/19 Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—Région côtière de l'Afrique de l'Ouest 10064.3	7
2004/EB.3/20 Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—Côte d'Ivoire 10372.0	7
2004/EB.3/21 Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—Mauritanie 10359.0	7



2004/EB.3/22	Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—Sénégal 10188.1	7
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION ASIE		
2004/EB.3/23	Projet de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation—République démocratique populaire lao 10078.1	7
2004/EB.3/24	Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation —Sri Lanka 10067.1	8
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE		
2004/EB.3/25	Programme de pays—Madagascar 10340.0 (2005–2009)	8
2004/EB.3/26	Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—Région Afrique australe 10310.0	8
RAPPORTS OPÉRATIONNELS		
2004/EB.3/27	Note d'information sur l'intervention prolongée de secours et de redressement Angola 10054.2	8
QUESTIONS OPÉRATIONNELLES		
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE		
2004/EB.3/28	Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—Éthiopie 10362.0	8
2004/EB.3/29	Augmentation budgétaire pour l'intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—Ouganda 10121.0	9
QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE		
2004/EB.3/30	Programme de travail provisoire du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2005-2006	9
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION		
2004/EB.3/31	Examen du Compte d'intervention immédiate	9
2004/EB.3/32	Mise en oeuvre des procédures de l'Organisation: deuxième rapport intérimaire sur les projets pilotes	10
2004/EB.3/33	Augmentation des pouvoirs délégués au Directeur exécutif pour l'approbation des opérations et des révisions budgétaires	10
RÉSUMÉS DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
2004/EB.3/34	Résumés des travaux de la session annuelle et de la deuxième session ordinaire de 2004 du Conseil d'administration	11
Annexe I	Ordre du jour	12
Annexe II	Liste des documents	15
Annexe III	Liste des participants	20



DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour tel que présenté (annexe I).

11 octobre 2004

Désignation du Rapporteur

En application de l'article XII du Règlement intérieur, le Conseil a nommé M. Patrick Saint-Hilaire (Liste C) Rapporteur de la troisième session ordinaire de 2004.

11 octobre 2004

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en oeuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

2004/EB.3/1

Questions stratégiques actuelles et futures

Le Conseil a pris note de l'exposé oral du Directeur exécutif sur les questions stratégiques auxquelles est confronté le PAM. Les points principaux de cet exposé, ainsi que les observations du Conseil, figureront dans le résumé des travaux de la session. Le Conseil a également pris note des présentations de S.E. M. Manuel Rodríguez Cuadros, Ministre des Affaires étrangères (Pérou), S.E. M. Chowdhury Kamal Ibne Yusuf, Ministre de l'Alimentation et de la gestion des catastrophes (Bangladesh) et M. Lebohang Kenneth Moleko, Président du Conseil d'administration de l'UNICEF, Ambassadeur et Représentant permanent du Lesotho auprès des Nations Unies.

11 octobre 2004

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

2004/EB.3/2

Le PAM et les filets de sécurité appuyés par l'aide alimentaire: concepts, expériences, programmes possibles à l'avenir

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Le PAM et les filets de sécurité appuyés par l'aide alimentaire: concepts, expériences, programmes possibles à l'avenir" (WFP/EB-3/2004/4-A) et a prié le Secrétariat d'actualiser la Synthèse des politiques générales du PAM: un outil de gouvernance (WFP/EB.A/2002/5-A/1) en modifiant la section "Questions intersectorielles" comme suit:

"Pour pouvoir participer activement avec les gouvernements et d'autres partenaires à chacune des étapes de la mise en place des programmes de filets de sécurité nationaux, le PAM:

- renforcera ses moyens de donner des conseils en connaissance de cause et de bien faire valoir les avantages des filets de sécurité



appuyés par une aide alimentaire lors de la formulation des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté. Les mesures concernant la formation et la dotation en personnel devraient permettre aux bureaux de pays, avec l'appui des bureaux régionaux et du siège, de disposer sur place de compétences techniques suffisantes;

- établira des directives sur les meilleures méthodes de conception et de mise en place des filets de sécurité. Une attention particulière devrait être portée: aux modalités les plus efficaces de mise en place des filets de sécurité en fonction des circonstances locales; à la combinaison optimale des transferts en nature et en espèces; aux possibilités qu'offrent les filets de sécurité de faire la transition entre les activités de secours et celles de redressement et de développement; et à la conception d'activités spécifiques des filets de sécurité;
- renforcera les moyens dont il dispose pour améliorer les programmes nationaux de filet de sécurité. Les meilleures pratiques découlant de l'expérience du PAM en matière de filets de sécurité devront être portées à la connaissance des bureaux régionaux et des bureaux de pays dans le cadre d'un système plus vaste d'échange de connaissances et d'informations au sein de l'organisation. Le PAM devra également s'employer, en collaboration avec ses partenaires — gouvernements nationaux, Banque mondiale, ONG et autres organismes des Nations Unies— à identifier les meilleures pratiques des institutions en matière de filets de sécurité;
- recherchera des mécanismes de financement appropriés en vue de sa participation aux filets de sécurité. Il pourrait notamment élargir sa base de donateurs et examiner les problèmes spécifiques des filets de sécurité, tels que le financement pluriannuel."

12 octobre 2004

2004/EB.3/3

Renforcement des capacités nationales et régionales

Le Conseil a approuvé le cadre directif présenté dans le document WFP/EB.3/2004/4-B. Conformément à la décision 2002/EB.A/4, il a prié le Secrétariat d'actualiser la Synthèse des politiques générales du PAM: un outil de gouvernance (WFP/EB.A/2002/5-A/1) en modifiant la section "Questions intersectorielles" comme suit:

"Le PAM, en partenariat avec d'autres institutions, adoptera une approche systématique de renforcement des capacités nationales et régionales pour réduire la faim. Les activités menées par le PAM à cette fin contribueront à mettre en place, développer et/ou renforcer les capacités nationales et régionales qui sont liées aux problèmes de faim et de malnutrition, en particulier quand ils touchent les personnes et les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables. Il faudra évaluer, pour chacune de ces activités, l'avantage comparatif qu'offre le PAM au niveau national ou régional, en tenant compte des moyens dont il dispose pour contribuer au développement des capacités. Le PAM devrait maintenir globalement un équilibre approprié entre les ressources humaines et financières qu'il



consacre aux activités relevant de la priorité stratégique 5 et celles qu'il destine à ses autres priorités stratégiques —en gardant à l'esprit la mission et le mandat essentiels de l'Organisation."

12 octobre 2004

**2004/EB.3/4 De nouveaux partenariats pour répondre à de nouveaux besoins—
élargissement de la base de donateurs du PAM**

Le Conseil a entériné la stratégie visant à élargir la gamme de donateurs présentée dans le document "De nouveaux partenariats pour répondre à de nouveaux besoins—Élargissement de la base de donateurs du PAM" (WFP/EB.3/2004/4-C + Corr.1) et a demandé que le Secrétariat tienne compte des observations formulées par les membres du Conseil au sujet de l'application de ladite stratégie.

Le Conseil a demandé à recevoir périodiquement des renseignements complémentaires sur l'application de la présente décision.

En outre, il a prié le Secrétariat de mettre à jour la Synthèse des politiques générales en apportant les modifications suivantes:

- i) la définition des donateurs est révisée comme suit:
 - ◇ **Donateur public:** "contribuant au PAM qui est membre des Nations Unies, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, d'une organisation intergouvernementale ou d'une autre organisation publique";
 - ◇ **Donateur privé:** "contribuant au PAM qui est soit une société à but lucratif, soit une association d'entreprises, une fondation, une organisation sociale, éducative ou de services, une organisation non gouvernementale ou un individu";
- ii) les sections pertinentes de la *Synthèse des politiques générales du PAM* sont modifiées de façon à faire figurer uniquement le terme de "donateur";
- iii) les critères appliqués par le PAM pour la coopération avec les donateurs privés sont ceux énoncés à l'annexe II: Sélection de donateurs privés par le PAM à des fins de coopération;
- iv) le *Code de conduite* énoncé à l'annexe III est appliqué à toutes les formes de coopération avec les donateurs privés.

12 octobre 2004



2004/EB.3/5 Programmes d'alimentation scolaire: situation actuelle

Le Conseil a pris note des informations contenues dans le document "Note d'information sur l'alimentation scolaire" (WFP/EB.3/2004/4-D) ainsi que dans le document "Programme élargi d'alimentation scolaire et de santé: nouveaux partenariats en Ouganda" (WFP/EB.3/2004/4-D/Add.1), de même que des observations formulées par les membres du Conseil.

Le Conseil a également pris note de la présentation de Son Altesse la Princesse Maha Chakri Sirindhorn de Thaïlande et de M. Wiseman Nkuhlu, Président du Comité directeur du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

11 octobre 2004

2004/EB.3/6 Renforcement de l'évaluation des besoins d'urgence: progrès accomplis et plan d'exécution

Le Conseil a pris note des renseignements actualisés fournis sur les progrès accomplis en matière d'évaluation des besoins d'urgence dans le document WFP/EB.3/2004/4-E et a demandé que soient prises en considération les opinions exprimées au cours du débat durant la mise en oeuvre du plan d'exécution.

12 octobre 2004

2004/EB.3/7 Synthèse des politiques générales du PAM: version mise à jour (octobre 2004)

Le Conseil a pris note des informations contenues dans le document "Synthèse des politiques générales du PAM: version mise à jour (octobre 2004)" (WFP/EB.3/2004/4-F).

14 octobre 2004

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES**2004/EB.3/8 Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion**

Le Conseil a pris note des informations contenues dans le "Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion" (WFP/EB.3/2004/5-A/1).

Le Conseil a pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.3/2004/5(A,B,C)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.3/2004/5(A,B,C)/3).

12 octobre 2004



2004/EB.3/9 Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes

Le Conseil a pris note des informations contenues dans le document "Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes" (WFP/EB.3/2004/5-B/1).

Le Conseil a pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.3/2004/5(A,B,C)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.3/2004/5(A,B,C)/3).

12 octobre 2004

2004/EB.3/10 Situation actuelle du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2004–2005

Le Conseil a pris note des informations contenues dans le document "Situation actuelle du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2004-2005" (WFP/EB.A/2004/5-C/1).

Le Conseil a pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.3/2004/5(A,B,C)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.3/2004/5(A,B,C)/3).

14 octobre 2004

RAPPORTS D'ÉVALUATION

2004/EB.3/11 Rapport résumé d'évaluation de l'opération d'urgence régionale au Sahel (10249.0)

Le Conseil a pris note des informations et des recommandations figurant dans le Rapport résumé d'évaluation de l'opération d'urgence régionale au Sahel (10249.0) (WFP/EB.3/2004/6-A).

12 octobre 2004

2004/EB.3/12 Rapport résumé de l'évaluation du portefeuille des opérations de secours en Érythrée

Le Conseil a pris note des informations et recommandations présentées dans le Rapport résumé de l'évaluation du portefeuille des opérations de secours en Érythrée (WFP/EB.3/2004/6-B + Corr.1).

14 octobre 2004

2004/EB.3/13 Rapport résumé de l'évaluation de l'intervention prolongée de secours et de redressement dans la Région côtière de l'Afrique de l'Ouest (Guinée, Libéria et Sierra Leone)—IPSR 10064.0, 10064.1 et 10064.2

Le Conseil a pris note des informations et des recommandations figurant dans le document "Rapport résumé de l'évaluation de l'IPSR dans la Région côtière de l'Afrique de l'Ouest (Guinée, Libéria et Sierra Leone)—IPSR 10064.0, 10064.1 et 10064.2" (WFP/EB.3/2004/6-C).

12 octobre 2004



2004/EB.3/14 Rapport résumé de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Rwanda

Le Conseil a pris note des informations et des recommandations figurant dans le Rapport résumé de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Rwanda (WFP/EB.3/2004/6-D).

14 octobre 2004

2004/EB.3/15 Rapport résumé de l'évaluation de l'opération d'urgence au Soudan

Le Conseil a pris note des informations et recommandations figurant dans le Rapport résumé de l'évaluation de l'opération d'urgence au Soudan (WFP/EB.3/2004/6-E).

14 octobre 2004

2004/EB.3/16 Note d'information sur l'évaluation de l'unité de base de l'UNJLC

Le Conseil a pris note des informations contenues dans la "Note d'information sur l'évaluation de l'unité de base de l'UNJLC" (WFP/EB.3/2004/6-F/Rev.1).

14 octobre 2004

QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

2004/EB.3/17 Programme de pays—Sierra Leone 10333.0 (2005–2007)

Le Conseil a approuvé, selon une procédure d'approbation tacite, le programme de pays—Sierra Leone 10333.0 (2005–2007) (WFP/EB.3/2004/7/2) représentant un volume total de 34 518 tonnes de produits alimentaires et un montant de 20,6 millions de dollars E.-U., soit l'intégralité des coûts opérationnels directs de base.

12 octobre 2004

2004/EB.3/18 Projet de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation—République centrafricaine 10361.0

Le Conseil a approuvé le projet de développement République centrafricaine 10361.0 "Appui à l'éducation pour tous et à la santé" (WFP/EB.3/2004/8-A/1).

12 octobre 2004



2004/EB.3/19 Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—Région côtière de l'Afrique de l'Ouest 10064.3

Le Conseil a approuvé l'IPSR Région côtière de l'Afrique de l'Ouest 10064.3, "Transition après le conflit dans la Région côtière de l'Afrique de l'Ouest" (WFP/EB.3/2004/8-B/6).

12 octobre 2004

2004/EB.3/20 Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—Côte d'Ivoire 10372.0

Le Conseil a approuvé l'IPSR Côte d'Ivoire 10372.0, "Réponse à la crise en Côte d'Ivoire et à ses répercussions dans la région (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana et Mali)" (WFP/EB.3/2004/8-B/5).

12 octobre 2004

2004/EB.3/21 Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—Mauritanie 10359.0

Le Conseil a approuvé l'IPSR Mauritanie 10359.0, "Renforcement des moyens d'existence des populations affectées par les sécheresses" (WFP/EB.3/2004/8-B/2).

12 octobre 2004

2004/EB.3/22 Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—Sénégal 10188.1

Le Conseil a approuvé l'IPSR Sénégal 10188.1, "Secours et redressement en Casamance au lendemain du conflit" (WFP/EB.3/2004/8-B/1).

12 octobre 2004

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION ASIE

2004/EB.3/23 Projet de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation—République démocratique populaire lao 10078.1

Le Conseil a approuvé le projet de développement République démocratique populaire lao 10078.1, "Accès à l'éducation primaire des filles et des garçons dans les zones reculées de la République démocratique populaire lao" (WFP/EB.3/2004/8-A/2).

13 octobre 2004



2004/EB.3/24 Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation —Sri Lanka 10067.1

Le Conseil a approuvé l'IPSR Sri Lanka 10067.1, "Assistance aux groupes vulnérables en vue de la consolidation de la paix dans les régions affectées par le conflit" (WFP/EB.3/2004/8-B/3).

13 octobre 2004

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE

2004/EB.3/25 Programme de pays—Madagascar 10340.0 (2005–2009)

Le Conseil a approuvé, selon une procédure d'approbation tacite, le programme de pays— Madagascar 10340.0 (2005-2009) (WFP/EB.3/2004/7/1 + Corr.1) représentant un volume total de 47 523 tonnes de produits alimentaires et un montant de 24 025 000 dollars, soit l'intégralité des coûts opérationnels directs de base.

13 octobre 2004

2004/EB.3/26 Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—Région Afrique australe 10310.0

Le Conseil a approuvé l'IPSR Région Afrique australe 10310.0, "Aide aux populations d'Afrique australe exposées à l'insécurité alimentaire et à l'impact du SIDA" (WFP/EB.3/2004/8-B/7 + Corr.1).

13 octobre 2004

RAPPORTS OPÉRATIONNELS

2004/EB.3/27 Note d'information sur l'intervention prolongée de secours et de redressement Angola 10054.2

Le Conseil a pris note des informations contenues dans la "Note d'information sur l'intervention prolongée de secours et de redressement— Angola 10054.2" (WFP/EB.3/2004/10).

13 octobre 2004

QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

2004/EB.3/28 Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—Éthiopie 10362.0

Le Conseil a approuvé l'IPSR Éthiopie 10362.0, "Favoriser la protection et la promotion des moyens d'existence" (WFP/EB.3/2004/8-B/4).

14 octobre 2004



2004/EB.3/29 Augmentation budgétaire pour l'intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—Ouganda 10121.0

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire pour l'IPSR Ouganda 10121.0, figurant dans le document WFP/EB.3/2004/8-C.

14 octobre 2004

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

2004/EB.3/30 Programme de travail provisoire du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2005-2006

Le Conseil a approuvé le Programme de travail provisoire du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2005–2006 (WFP/EB.3/2004/11/Rev.1) tel que proposé par le Secrétariat, ainsi que les suggestions émises par les membres du Conseil. Il a également recommandé que la politique visant à rationaliser les documents du Conseil, avalisée par le Bureau à titre expérimental au début de 2004, soit maintenue.

14 octobre 2004

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

2004/EB.3/31 Examen du Compte d'intervention immédiate

Le Conseil, après avoir examiné les recommandations formulées par le Secrétariat dans le document WFP/EB.3/2004/12-A:

- i) a donné son aval à un niveau minimal annuel du Compte d'intervention immédiate (CII) de 70 millions de dollars E.-U.;
- ii) a approuvé la modification de l'article 4.3 du Règlement financier telle que proposée à l'annexe I du document;
- iii) a avalisé le principe d'après lequel les crédits du CII peuvent servir à financer les coûts des produits alimentaires, les coûts autres que ceux des produits alimentaires, ou une combinaison des deux, selon ce qui est le plus indispensable pour permettre une intervention souple, rapide et efficace dans les situations d'urgence, y compris dans celles où les opérations spéciales sont le moyen d'intervention choisi;
- iv) a entériné le recours au CII pour prévenir des pénuries graves dans les situations où des vies sont menacées, par le biais essentiellement d'achats locaux et régionaux et du repositionnement de produits alimentaires, afin d'éviter de manquer gravement de ressources au-delà des trois premiers mois d'une opération d'urgence, pendant que les appels et les prévisions officielles des dons sont en préparation;
- v) a entériné la proposition d'après laquelle, lorsqu'il est nécessaire d'investir au préalable dans l'évaluation des besoins et qu'il n'y a pas d'autres sources de financement viables, le CII peut être utilisé pour financer les activités de planification préalables ci-après, dans une limite de 2 millions de dollars par an au plus:



- évaluation des capacités d'intervention dans les domaines de la logistique, de la technologie de l'information et des télécommunications et de la passation des marchés;
 - planification des secours et préparation aux situations d'urgence;
 - évaluation des besoins, y compris analyse et cartographie de la vulnérabilité, ciblage et diagnostic technique préalable;
 - études et enquêtes de référence.
- vi) afin d'accroître le niveau des contributions au CII, a encouragé les donateurs à:
- convenir dès le départ de reconstituer le CII avec les contributions à emploi spécifique confirmées pour une opération ayant reçu un crédit du CII, même si la contribution a été confirmée après le versement dudit crédit;
 - convenir dès le départ de transférer au CII tout solde de contributions à emploi spécifique destinées à des opérations d'urgence, des IPSR ou des opérations spéciales d'un montant inférieur à 10 000 dollars.

14 octobre 2004

2004/EB.3/32 Mise en oeuvre des procédures de l'Organisation: deuxième rapport intérimaire sur les projets pilotes

Le Conseil a pris note des informations et des conclusions soumises dans le document intitulé "Mise en oeuvre des procédures de l'Organisation: deuxième rapport intérimaire sur les projets pilotes" (WFP/EB.3/2004/12-B/1), ainsi que des prochaines étapes de l'examen.

Le Conseil a pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.3/2004/12-B/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.3/2004/12-B/3).

12 octobre 2004

2004/EB.3/33 Augmentation des pouvoirs délégués au Directeur exécutif pour l'approbation des opérations et des révisions budgétaires

Ayant examiné les recommandations figurant dans le document WFP/EB.3/2004/12-C qui concerne les délégations de pouvoirs d'approbation des projets, des opérations et des révisions budgétaires, le Conseil approuve:

- la délégation au Directeur exécutif du pouvoir d'approuver toutes les IPSR et les révisions budgétaires y afférentes pour lesquelles la valeur des produits alimentaires est égale ou inférieure à 20 millions de dollars E.-U.;
- dans les cas d'extrême urgence, le rétablissement, entre les sessions du Conseil, du mécanisme d'approbation par correspondance par ce dernier des IPSR et des révisions budgétaires y afférentes pour lesquelles la valeur des produits alimentaires dépasse 20 millions de dollars et la révision du Règlement intérieur du Conseil comme



proposé au paragraphe 11 du présent document. Toutefois, si un membre du Conseil émet une objection ou une réserve, le Bureau, en consultation avec le Secrétariat, décidera si l'IPSR ou la révision budgétaire doit être présentée à la session suivante du Conseil ou approuvée par correspondance;

- la proposition que les membres soient informés immédiatement après l'approbation d'une IPSR ou d'une révision budgétaire;
- la rationalisation des procédures d'approbation des révisions budgétaires au moyen de l'élimination du plafond de 10 pour cent imposé à la valeur des produits alimentaires, le seul plafond applicable en qui concerne les pouvoirs délégués au Directeur exécutif étant la valeur absolue desdits produits;
- la délégation au Directeur exécutif du pouvoir d'approuver toutes les opérations spéciales, ce qui officialisera la pratique existante.

Les recommandations ci-dessus, qui prendront effet immédiatement après leur approbation par le Conseil, seront consignées dans une version mise à jour de l'Appendice du Règlement général concernant la délégation de pouvoirs au Directeur exécutif, comme indiqué à l'annexe III du document, et après deux ans de mise en oeuvre, elles seront réexaminées en 2006 à la troisième session ordinaire du Conseil qui décidera si cette procédure doit être maintenue.

14 octobre 2004

RÉSUMÉS DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2004/EB.3/34 Résumés des travaux de la session annuelle et de la deuxième session ordinaire de 2004 du Conseil d'administration

Le Conseil a donné son aval aux projets de résumés des travaux de sa session annuelle et de sa deuxième session ordinaire de 2004. La version finale des résumés figurera dans les documents WFP/EB.A/2004/10 et WFP/EB.2/2004/10.

14 octobre 2004



ANNEXE I**ORDRE DU JOUR**

1. *Adoption de l'ordre du jour*
2. *Désignation du Rapporteur*
3. *Questions stratégiques actuelles et futures*
4. *Questions de politique générale*
 - a) Filets de protection appuyés par l'aide alimentaire: concepts, données d'expérience et possibilités de programmation dans l'avenir
 - b) Renforcement des capacités nationales et régionales
 - c) De nouveaux partenariats pour répondre à de nouveaux besoins—élargissement de la base de donateurs du PAM
 - d) Programmes d'alimentation scolaire: situation actuelle*
 - Note d'information sur l'alimentation scolaire
 - Programme élargi d'alimentation scolaire et de santé: nouveaux partenariats en Ouganda
 - e) Renforcement de l'évaluation des besoins d'urgence: progrès accomplis et plan d'exécution
 - f) Mise à jour de la synthèse des politiques générales du PAM*
5. *Ressources, questions financières et budgétaires*
 - a) Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion
 - b) Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes
 - c) Situation actuelle du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2004–2005*
6. *Rapports d'évaluation*
 - d) Rapport résumé d'évaluation de l'opération d'urgence régionale au Sahel (10249.0)
 - e) Rapport résumé de l'évaluation du portefeuille des opérations de secours en Érythrée
 - f) Rapport résumé de l'évaluation de l'intervention prolongée de secours et de redressement dans la Région côtière de l'Afrique de l'Ouest (Guinée, Libéria et Sierra Leone)—IPSR 10064.0, 10064.1 et 10064.2
 - g) Rapport résumé de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Rwanda
 - h) Rapport résumé de l'évaluation de l'opération d'urgence au Soudan
 - i) Note d'information sur l'évaluation de l'unité de base du Centre conjoint de logistique des Nations Unies (UNJLC)*

Questions opérationnelles

7. *Programmes de pays*
 - Madagascar 10340.0 (2005–2009)
 - Sierra Leone 10333.0 (2005–2007)



8. ***Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation***

a) Projets de développement

- République centrafricaine 10361.0
- République démocratique populaire lao 10078.1

b) Interventions prolongées de secours et de redressement

- Sri Lanka 10067.1
- Région côtière de l'Afrique de l'Ouest 10064.3
- Côte d'Ivoire régional 10372.0
- Mauritanie 10359.0
- Sénégal 10188.1
- Éthiopie 10362.0
- Région Afrique australe 10310.0

c) Augmentations budgétaires pour des IPSR

- Ouganda 10121.0

9. ***Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er janvier–30 juin 2004)****

a) Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif

- République démocratique populaire lao 10306.0
- Pérou 10320.0

b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvées par le Directeur exécutif

c) IPSR approuvées par le Directeur exécutif

- République démocratique populaire lao 10319.0

d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par le Directeur exécutif

e) Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO

10. ***Rapports opérationnels***

- Note d'information sur l'IPSR Angola 10054.2*

11. ***Questions d'organisation et de procédure***

- Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2005-2006



12. *Questions d'administration et de gestion*

- a) Examen du Compte d'intervention immédiate
- b) Mise en oeuvre des procédures de l'Organisation: deuxième rapport intérimaire sur les projets pilotes
- c) Augmentation des pouvoirs délégués au Directeur exécutif pour l'approbation des opérations et des révisions budgétaires

13. *Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire et de la session annuelle de 2004 du Conseil d'administration*

14. *Questions diverses*

- a) Exposé oral sur la préparation de la réunion conjointe des Conseils d'administration de 2005*
- b) Rapport sur la visite conjointe effectuée au Guatemala par les membres du Conseil d'administration*
- c) Rapport sur la visite effectuée au Bangladesh par les membres du Conseil d'administration*

15. *Vérification des décisions et recommandations adoptées*

* Conformément aux décisions relatives à la gouvernance que le Conseil d'administration a approuvées à sa session annuelle et à sa troisième session ordinaire de 2000, les documents soumis au Conseil pour information ne sont examinés que si un de ses membres le demande expressément, suffisamment avant la séance, et si la présidence décide de faire droit à cette demande, considérant qu'il s'agit d'une utilisation appropriée du temps du Conseil.



ANNEXE II

LISTE DES DOCUMENTS

Point de l'ordre du jour provisoire	Titre des documents	Cote des documents
Adoption de l'ordre du jour		
1	Ordre du jour provisoire Ordre du jour provisoire annoté	WFP/EB.3/2004/1/1/Rev.1 WFP/EB.3/2004/1/2
Questions de politique générale		
4 a)	Filets de protection appuyés par l'aide alimentaire: concepts, données d'expérience et possibilités de programmation dans l'avenir	WFP/EB.3/2004/4-A
4 b)	Renforcement des capacités nationales et régionales	WFP/EB.3/2004/4-B
4 c)	De nouveaux partenariats pour répondre à de nouveaux besoins—élargissement de la base de donateurs du PAM	WFP/EB.3/2004/4-C + Corr.1 (en français seulement)
4 d)	Note d'information sur l'alimentation scolaire Programme élargi d'alimentation scolaire et de santé: nouveaux partenariats en Ouganda	WFP/EB.3/2004/4-D WFP/EB.3/2004/4-D/Add.1
4 e)	Renforcement de l'évaluation des besoins d'urgence: progrès accomplis et plan d'exécution	WFP/EB.3/2004/4-E
4 f)	Synthèse des politiques générales du PAM: version mise à jour (octobre 2004)	WFP/EB.3/2004/4-F + *(en arabe seulement)
Ressources, questions financières et budgétaires		
5 a)	Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion Rapport du CCQAB Rapport du Comité financier de la FAO	WFP/EB.3/2004/5-A/1 WFP/EB.3/2004/5(A,B,C)/2 WFP/EB.3/2004/5(A,B,C)/3



Point de l'ordre du jour provisoire	Titre des documents	Cote des documents
5 b)	Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes Rapport du CCQAB Rapport du Comité financier de la FAO	WFP/EB.3/2004/5-B/1 WFP/EB.3/2004/5(A,B,C)/2 WFP/EB.3/2004/5(A,B,C)/3
5 c)	Situation actuelle du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2004–2005 Rapport du CCQAB Rapport du Comité financier de la FAO	WFP/EB.3/2004/5-C/1 WFP/EB.3/2004/5(A,B,C)/2 WFP/EB.3/2004/5(A,B,C)/3
Rapports d'évaluation		
6 a)	Rapport résumé d'évaluation de l'opération d'urgence régionale au Sahel (10249.0)	WFP/EB.3/2004/6-A
6 b)	Rapport résumé de l'évaluation du portefeuille des opérations de secours en Érythrée	WFP/EB.3/2004/6-B + Corr.1
6 c)	Rapport résumé de l'évaluation de l'intervention prolongée de secours et de redressement dans la Région côtière de l'Afrique de l'Ouest (Guinée, Libéria et Sierra Leone)—IPSR 10064.0, 10064.1 et 10064.2	WFP/EB.3/2004/6-C
6 d)	Rapport résumé de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Rwanda	WFP/EB.3/2004/6-D
6 e)	Rapport résumé de l'évaluation de l'opération d'urgence au Soudan	WFP/EB.3/2004/6-E
6 f)	Note d'information sur l'évaluation de l'unité de base de l'UNJLC	WFP/EB.3/2004/6-F/Rev.1
Programmes de pays		
	Madagascar 10340.0 (2005–2009) Sierra Leone 10333.0 (2005–2007)	WFP/EB.3/2004/7/1 + Corr.1 WFP/EB.3/2004/7/2



Point de l'ordre du jour provisoire	Titre des documents	Cote des documents
Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation		
8 a)	Projets de développement République centrafricaine 10361.0 RDP lao 10078.1	WFP/EB.3/2004/8-A/1 WFP/EB.3/2004/8-A/2
8 b)	Interventions prolongées de secours et de redressement Sénégal 10188.1 Mauritanie 10359.0 Sri Lanka 10067.1 Éthiopie 10362.0 Côte d'Ivoire régional 10372.0 Région côtière de l'Afrique de l'Ouest 10064.3 Région Afrique australe 10310.0	WFP/EB.3/2004/8-B/1 WFP/EB.3/2004/8-B/2 WFP/EB.3/2004/8-B/3 WFP/EB.3/2004/8-B/4 WFP/EB.3/2004/8-B/5 WFP/EB.3/2004/8-B/6 WFP/EB.3/2004/8-B/7 + Corr.1
8 c)	Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour approbation— Ouganda 10121.0	WFP/EB.3/2004/8-C
Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles		
9 a)	Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif entre le 1er janvier et le 30 juin 2004 RDP lao 10306.0 Pérou 10320.0	WFP/EB.3/2004/9-A/1 WFP/EB.3/2004/9-A/2
9 b)	Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvés par le Directeur exécutif entre le 1er janvier et le 30 juin 2004	WFP/EB.3/2004/9-B
9 c)	Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif entre le 1er janvier et le 30 juin 2004— RDP lao 10319.0	WFP/EB.3/2004/9-C
9 d)	Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif entre le 1er janvier et le 30 juin 2004	WFP/EB.3/2004/9-D



Point de l'ordre du jour provisoire	Titre des documents	Cote des documents
9 e)	Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO	WFP/EB.3/2004/9-E
Rapports opérationnels		
10	Note d'information sur l'intervention prolongée de secours et de redressement Angola 10054.2	WFP/EB.3/2004/10
Questions d'organisation et de procédure		
11	Programme de travail provisoire du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2005-2006	WFP/EB.3/2004/11/Rev.1
Questions d'administration et de gestion		
12 a)	Examen du Compte d'intervention immédiate	WFP/EB.3/2004/12-A
12 b)	Mise en oeuvre des procédures de l'Organisation: deuxième rapport intérimaire sur les projets pilotes	WFP/EB.3/2004/12-B/1
	Rapport du CCQAB	WFP/EB.3/2004/12-B/2
	Rapport du Comité financier de la FAO	WFP/EB.3/2004/12-B/3
12 c)	Augmentation des pouvoirs délégués au Directeur exécutif pour l'approbation des opérations et des révisions budgétaires	WFP/EB.3/2004/12-C + Corr.1
Questions diverses		
14 a)	Préparation de la réunion conjointe des Conseils d'administration de 2005	WFP/EB.3/2004/14-A
14 b)	Rapport sur la visite conjointe effectuée au Guatemala par les membres du Conseil d'administration	WFP/EB.3/2004/14-B
14 c)	Rapport sur la visite effectuée au Bangladesh par les membres du Conseil d'administration	WFP/EB.3/2004/14-C



Point de l'ordre du jour provisoire	Titre des documents	Cote des documents
Vérification des décisions et recommandations adoptées		
15	Décisions et recommandations de la troisième session ordinaire de 2004 du Conseil d'administration	WFP/EB.3/2004/15
	Résumé des travaux de la troisième session ordinaire de 2004 du Conseil d'administration	WFP/EB.3/2004/16**
Notes d'information		
	Renseignements à l'usage des participants	WFP/EB.3/2004/INF/1
	Calendrier provisoire	WFP/EB.3/2004/INF/2/Rev.1
	Liste provisoire des documents	WFP/EB.3/2004/INF/3/Rev.1
	Liste provisoire des participants	WFP/EB.3/2004/INF/4/Rev.2
	Rapport du Directeur exécutif sur les mouvements du personnel de direction (1er mai–30 septembre 2004)	WFP/EB.3/2004/INF/5
	Étude du NEPAD visant à déterminer de possibles améliorations des systèmes de réserves de sécurité alimentaire en Afrique	WFP/EB.3/2004/INF/6
	Stratégie et modalités opérationnelles à appliquer par le PAM pendant la période de transition dans les pays d'Afrique de l'Ouest touchés par des conflits, 2005–2006	WFP/EB.3/2004/INF/7
	Programme de travail du Commissaire aux comptes proposé pour l'exercice biennal 2004–2005	WFP/EB.3/2004/INF/8

* Réimprimé pour raisons techniques.

** Sera publié après aval du Conseil d'administration à sa prochaine session.



ANNEXE III**LISTE DES PARTICIPANTS****Membres du Conseil d'administration**

Algérie:	M. N. Rimouche; Mme D. Habiba
Allemagne:	S.E. G.F. Von Schenck; M. B. Dunnzloff; Mme I. Hahn; M. W. Monigatti; Mme V. Wilke
Angola:	M. M.B. Franco; M. P.W. Calenga; M. K.K. Mateva; M. C.A. Amaral
Australie:	S.E. P. Woolcott; Mme D. Wheeler; Mme K. Sandercock; M. A. Daniel
Bangladesh:	S.E. C.K. Ibne Yousuf; S.E. A.B. Chowdhury; Mme N. Akhter
Belgique:	M. J-P. Loir; M. J. Cornet D' Elzius; M. P. Heuts; M. J. Vermeir
Cameroun:	S.E. M. Tabong Kima; M. M. MOUNGUI
Canada:	S.E. R. Fowler; Mme B. Macdonald; M. J. Melanson; M. C. Parker
Chine:	S.E. Ma S; M. Wang W.; M. Xu Y.
Cuba:	S.E. A. Puig; Mme D. Rodríguez Parra; M. C.E. Alfaro
Danemark:	S.E. P.S. Christoffersen; M. K. Højersholt; M. C. Atzen
El Salvador:	Mme M.E. Jiménez de Mochi Onori
Érythrée:	M. Y. Tensue
États-Unis d'Amérique:	S.E. T.P. Hall; Mme L. Landis; M. W.H. Brakel; M. J. Brooks; Mme M.T. Chambliss; M. J.M. Cleverley; Mme A. Crumbly; M. M. Finberg; M. S. Fulton; M. E. Gast; M. D.B. Hegwood; Mme S.B. Kotok; M. P. Lamade; M. W. Whelan; M. B. Berton; Mme C. Benini; M. B. Farrish
Fédération de Russie:	M. A.A. Titarenko; M. N.I. Rubtsov; M. V.N. Chernyakov
Finlande:	S.E. M. Isoaro; Mme H. Pihlatie
Grèce:	S.E. E. Manoussakis
Haïti:	M. P. Saint-Hilaire
Inde:	S.E. H. Som; M. G. Nair
Indonésie:	M. I. Ahmad; M. Rudjimin



Iran, République islamique d':	S.E. M.S. Noori-Naeini; M. F. Kheiri Sanami
Iraq:	
Jamahiriya arabe libyenne:	M. S.A.S. Essa; M. I. Azal
Japon:	M. M. Noro; M. N. Kaho; Mme R. Inoue; Mr Y. Kuraya
Malawi:	M. R.P. Mwadiwa
Mauritanie:	M. H. Ould Ely; S.E. Y. Ngam; M. A. Ould Mohamed; M. M.A. Ould El Ghauth; M. H. Ould Hanefi
Mexique:	S.E. R. Tovar y de Teresa; M. V.H. Morales Meléndez
Pakistan:	S.E. M.Q. Beg; M. N.M. Khosa
Pays-Bas:	M. J. Steeghs; Mme M. Van Kesteren; Mme A. Swalef
Pérou:	M. R. Seminario; M. P.A.M. Rubín Heraud; M. M. Barreto; M. O. Del Aguila Ramírez
Pologne:	M. R. Wojtal
République arabe syrienne:	Mme A. Jarf
Royaume-Uni:	S.E. M. Wyatt; M. N. Briscoe
Sénégal:	S.E. M. Gueye; M. M.B. Ly; Lt.-Col. M. Diop; M. A. Wélé; M. S.Omar
Slovaquie:	M. M. Paksi
Suède:	M. M. Åberg; Mme M. Osihn

États observateurs

Afrique du Sud:	S.E. L.M. Shope; Mme C.A. Du Toit; Mme M. Mohapi
Arabie saoudite:	M. B. Al-Shalhoob
Autriche:	Mme N. Feistritzer
Azerbaïdjan:	M. A. Abbasov
Bolivie:	S.E. M. Paz Estenssoro
Brésil:	Mme M.-T. Lazaro
Bulgarie:	S.E. I. Krastelnikov
Chili:	M. J. Fol
Chypre:	S.E. G.F. Poulides; M. G. Odysseos



Colombie:	M. D.A. Bonilla Giraldo; Mme P. Tolosa Acevedo; M. J.C. Sánchez Franco
Congo, République du:	S.E. M. Kamara Dekamo; M. E. Essema; M. M.E. Ekobo; M. L. Ngampio
Costa Rica:	S.E. V.G. Alvarado de Hernández; Mme Y. Gago
Côte d'Ivoire:	M. A. Bakayoko
Émirats arabes unis:	M. M.H. Obeid
Équateur:	S.E. E. Izquierdo Miño; Mme P. Borja
Espagne:	M. E. Ríos Lopez
Éthiopie:	S.E. M. Hulluka ; M. S. Mechale; M. B. Gizaw
France:	S.E. C. Millon; Mme M-P. Fontaine
Gabon:	M. L. Charicauth
Guatemala:	Mme I. Rivera de Angotti
Guinée:	S.E. E.H.T.M.C. Diallo
Honduras:	S.E. O.A. Oyuela Castellón
Irlande:	S.E. J.F. Cogan; M. P. Dempsey
Italie:	S.E. R. Bettini; M. M. Lavezzo Cassinelli; Mme B.M. Marondoli; M. E. Campo; M. G. Martinez Tagliavia; M. F. Cantone; M. G. De Stefano
Kenya:	S.E. B. Madete; M. J.K. Mburu; M. T.M. Adur
Koweït:	Mme L.A. Al Saqqaf
Lesotho:	M. M.G. Sekoto; M. A. Ncholu; M. K.G. Mafura; M. M.S. Shale
Lituanie:	Mme E. Krisciuniene
Luxembourg:	M. F. Biever; Mme C. Decker
Madagascar:	M. Monja
Malaisie:	M. M.N.B. Hj. M. Sidek
Mali:	S.E. I.B. Daga; M. N.Y. Haïdara; M. M.M. Touré
Malte:	S.E. A. Borg; M. P. Hili
Maroc:	S.E. A. Faouzi
Mozambique:	Mme C.E. Mucavi



Myanmar:	S.E. U K.M. Aye; M. U A. Myint
Namibie:	M. P.W. Misika
Nicaragua:	Mme A. Silva Cabrera
Niger:	S.E. F.M. Ausseil; M. A.M. Zakariaou
Nigéria:	M. G.G. Lombin
Norvège:	Mme M. Slettevold; M. D. Van Gilst; Mme H. Johansen
Ouganda:	M. R. Sabiiti; M. D.K. Aggrey
Panama:	M. H. Maltez
Portugal:	M. J.M.F.B. Lomelino de Freitas
Qatar:	S.E. A.F. Al Hajri; M. A. Al Abdulla; M. A. Hatoor
République dominicain:	S.E. M. Arvelo Caamaño
République populaire démocratique de Corée:	M. Ri Y.H.
République tchèque:	M. P. Škoda
Roumanie:	Mme G. Dumitriu
Rwanda:	M. N. Edison
Saint-Marin:	Mme D. Rotondaro
Saint-Siège See:	Msgr. R. Volante; M. V. Buonomo; M. L. Bernardi; M. G. Tedesco
Slovénie:	S.E. B. Hocevar
Soudan:	M. S.E.I. Mahmoud; M. M.S.M.A. Harbi; M. R.H.T. Anaswa
Sri Lanka:	S.E. E.R.M. Perera; M. S. Maringa; M. N. P.G. Kadurugamuwa
Suisse:	M. S. Steffen; M. A. Ghélew; Mme D.L. Crisan; M. H. Poffet
Thaïlande:	S.A.R. M.C. Sirindhorn; Mme T.C. Pungbarami; Mme K.A. Pibulnakarintr; M. P. Assavavirulhakarn; Mme K. Semaratana; Mme C. Rungsiri; Mme A. Kiriwat; Capt. P. Saeng-Xuto; Col. S. Sowanna; M. B. Surachate; S.E. V-P. Snidvongs; M. P. Chumsri; M. K. Prachimidhit; M. C. Sakolvari; Mme P. Charoenkul; M. S. Nilsamai; Captain B. Sripraram; M. P. Chairidechai; M. F. Chinda; Mr W. Phienchob; Mme P. Snidvongs; Mme P. Chumsri; S.E. C. Chainuvati; M. S. Tongipian; Mme T. Khomapat; Mme T. Sitchawat



Turquie:	Mme S.S. Özcoşkun
Venezuela:	M. F. Leal Pinto
Yémen:	S.E. A.M. Bamatraf
Zimbabwe:	S.E. M.M. Muchada; M. M. Nyere; Mme R.G. Manyarara

Autres observateurs

Commission des communautés européennes:	S.E. L. Ritto; M. J. de la Caballeria; M. J.C. Esmieu; Mme V. Janssen; Mme S. De Villard; Mme M. Coutsouradis; M. S. Renk
---	---

Autres entités

Ordre souverain de Malte:	S.E. Prince G. Bonanno di Linguaglossa; Mme C. Forthomme
---------------------------	--

ONU, institutions spécialisées et organisations des Nations Unies

FAO:	Mme M. Clausen; Mme P.A. Peronaci
FIDA:	M. S. Thampi
HCR:	M. M. Gaudé; Mme I. Kimyaci
OIT:	M. C. Lenoci; M. F. Rollinger
UNICEF:	S.E. L.K. Moleko; M. N. Ngokwey; Mme C. Hudspeth

Observateurs d'organisations intergouvernementales

NEPAD:	M. W. Nkuhlu; Mme I. Kristen
--------	------------------------------

Observateurs d'organisations non gouvernementales

Caritas Internationalis:	M. D. Maclaren
--------------------------	----------------

